

**DECISION SUR LA * CHARTE AFRICAINE DE LA DEMOCRATIE, DES
ELECTIONS ET DE LA GOUVERNANCE
DOC. EX.CL/301 (X)**

La Conférence :

1. **PREND NOTE** du rapport sur la Charte africaine de la démocratie, d'élections et de la gouvernance;
2. **REITERE** l'importance de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance dans la consolidation des engagements pris collectivement par les Etats membres en vue de promouvoir la démocratie et la bonne gouvernance sur le continent ;
3. **ADOpte** la Charte qui constitue une avancée majeure dans la réalisation de l'agenda démocratique de l'Union ;
4. **INVITE** les Etats membres à prendre les dispositions nécessaires pour signer et ratifier, le plus vite possible, la Charte africaine de la Démocratie, des élections et de la gouvernance;



* Réserves émises par la République arabe d'Egypte